



N° D'IMPRIMÉ C70520143

# PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE



EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGE

<b>NATURE DU CONTRÔLE</b> Contrôle technique périodique	<b>(3) DATE DU CONTRÔLE</b> 29/05/2026	<b>N° DU PROCÈS-VERBAL</b> 26040783
--	---	--

<b>(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE</b> Favorable	<b>(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ</b>	
--	---	--

<b>(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ</b> 28/05/2028	Kilométrages relevés lors des précédents contrôles techniques depuis le 20 mai 2018 : 05/04/2025 : 129773 km	
---	--	--

**NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE**  
Contrôle technique périodique

**IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE**

N° D'AGRÈMENT : S006C169

(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV

(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD  
ZI SECTEUR C7  
06700 SAINT LAURENT DU VAR  
Tél : 0492042020

**(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR**

N° D'AGRÈMENT : 006C1209

SIGNATURE :

**IDENTIFICATION DU VÉHICULE**

(2) Immatriculation et pays FY-152-DD (F)	Date d'immatriculation 16/08/2024	Date de 1 <sup>ère</sup> mise en circulation 26/03/2021
Marque PEUGEOT	Désignation commerciale 3008	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF3MICYHZULS327637	(5) Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT M10PGTVP102S456	Énergie GO	

Document(s) présenté(s)  
Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel



**(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ**  
148425

**INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE**

PROCÈS-VERBAL N° :                      DATE :

N° D'AGRÈMENT DU CENTRE :

	MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES			
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	-1.9 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	8 %		0 %	
Forces verticales :	932 daN		627 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	324 daN	342 daN	255 daN	250 daN
Déséquilibre (<20%) :	6 %		2 %	
Forces de freinage (efficacité) :	324 daN	342 daN	255 daN	250 daN
Taux d'efficacité global (≥58 %) :	75 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18 %) :	23 %			
Émissions à l'échappement				
Opacité des fumées(0.51 m-1)	C1:<0.1 m-1 C2:<0.1 m-1			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	-2.0 %		-2.0 %	